

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i>	<i>Membres en fonction :</i>	<i>Membres présents :</i>	<i>Absent(s) excusé(s) :</i>	<i>Absent(s) :</i>	<i>Pouvoir(s) :</i>
47	46	33	7	6	1

Date de convocation : 22 novembre 2016

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 novembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-11-28-BD-6 :

Attribution des marchés relatifs à la conteneurisation du territoire.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics,

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics,

VU l'Autorisation de Programme "Conteneurisation 2015-2020",

CONSIDERANT la part de la population restant à conteneuriser,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 novembre 2016 d'attribuer les marchés :

- n° 1466 : travaux de terrassement et de VRD relatifs à l'implantation de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés à la Société Colas, pour une durée de 36 mois pour un montant minimum de 500 000 € HT et maximum de 4 000 000 € HT,
- n° 1468 : fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés et prestations d'enquête auprès des usagers, à la Société Plastic Omnium, pour une durée de 48 mois pour un montant maximum de 6 000 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes pièces contractuelles s'y rattachant.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 novembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 novembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un avenant à une convention de coproduction de l'opéra <i>La Traviata</i> (Verdi). <i>Annexe : Avenant 3. ✗</i>	1 1	
Point 2.1 – Adoption des tarifs de location de salles de l'Opéra-Théâtre de MM pour 2017. ✗ <i>Annexe : Tableau.</i>	1 1	
Point 2.2 – Adoption du règlement de location du péristyle intérieur. ✗ <i>Annexe : Règlement.</i>	1 1	
Point 3 – Mise en place d'un dépôt de garantie pour la mise à disposition de badges électroniques individuels d'accès à la salle de tennis du complexe sportif Val Saint-Pierre à Jury. ✗	1	
Point 4 – Partenariat avec le Club Vosgien et la FFRP : reconduction des conventions pour les prestations de ballsage des itinéraires de la carte des balades nature. <i>Annexe : Convention avec la FFRP. ✗</i> <i>Annexe : Convention avec le Club Vosgien. ✗</i>	1 1 1	
Point 5 – Convention de coopération pour la fourniture de sel de déneigement entre MM et les communes volontaires. ✗ <i>Annexe : Convention de coopération. ✗</i>	1 1	
Point 6 – Attribution des marchés relatifs à la conteneurisation du territoire. ✗	1	
Point 7 – Elaboration et mise en œuvre PLPDMA et du Programme d'Economie Circulaire. ✗	1	
Point 8 – Voiries affectées au METTIS : renouvellement de la convention de prestations de services entre MM et la Ville de Metz. ✗ <i>Annexe : Convention de prestations de services. ✗</i> <i>Annexe : Périmètres de voiries.</i>	1 1 14	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 29 novembre 2016

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Délib - AR